

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Eparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Changements ecclésiastiques pour l'année 1884, dans l'archidiocèse de Québec.—L'Œuvre de la Propagation de la Foi.—Exposition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de Portneuf; liste des prix et noms des heureux concurrents à cette exposition.

Causerie Agricole : Proportions, aplombs, allures, et robes du cheval.—Guide de l'acheteur du cheval.

Sujets divers : Le progrès agricole.—La formation d'un verger.—L'art de préparer les peaux de lapin pour fourrures.

Choses et autres : Les moutons et les porcs dans les vergers.—Le fermier producteur, manufacturier et marchand à la fois.

Recettes : Propriétés médicales de "l'angélique" et de la "grande consoude."

Abonnements payés à la "Gazette des Campagnes," depuis le 25 septembre (7me liste).—Rév. M. Ls Desjardins, archiprêtre, curé de Ste Cécile du Bic;—M. Pierre Bérubé, St Simon de Rimouski.—Reçu \$2, soit \$101 depuis le 1er d'août. Nos remerciements les plus sincères.

Recueillir \$2 dans l'espace d'une semaine, ce n'est certes pas bien encourageant, surtout quand il nous est dû plus de \$2,000 pour abonnement à la Gazette des Campagnes. Il est bien vrai que l'oubli, chez le plus grand nombre de nos abonnés, est la cause de ce retard à nous payer; mais nous n'en souffrons pas moins. Un peu de bonne volonté, et à l'avenir nous pourrions publier une longue liste de ceux qui auront payé leur abonnement.

Venant d'être imprimé et en vente au Bureau de la Gazette des Campagnes :

LE PARFAIT MARÉCHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcelicour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Changements ecclésiastiques dans l'archidiocèse de Québec.—Voici, d'après les journaux de Québec, les changements pour 1884 :

CURÉS

Le Rév. M. Adolphe Legaré, de la cure de Ste-Croix à celle de Beauport.

Le Rév. M. Honoré Desruisseaux, de la cure de S. Evariste à celle de S. Bernard.

Le Rév. M. Edouard Demers, de la cure de N. D. du Mont-Carmel à celle de S. Philippe de Néri.

Le Rév. Ls George Fournier, du Collège de Ste-Anne à la cure de S. Lambert.

Le Rév. M. Magloire Moreau, ancien curé de S. Modeste, à la cure de Notre Dame du Mont Carmel.

Le Rév. M. George Côté de la cure de S. Lambert à celle de Ste Croix.

Le Rév. M. Narcisse Proulx, du vicariat de Beauport à la cure de S. Evariste de Forsyth.

Le Rév. M. Maximin Hudon de la cure de S. Narcisse de Beauvillage à celle de Berthier de Montmagny.

Le Rév. M. L. O. Moisan du vicariat de S. George de Beauce à la cure de S. Narcisse de Beauvillage.

VICAIRES

Le Rév. M. J. D. Ballantyno, du vicariat de S. Roch des Aulnais à celui de Ste Croix.

Le Rév. M. J. B. Gosselin, missionnaire de la Grosse Isle, au vicariat de S. Frédéric.

Le Rév. M. G. McCrea, de la Mission de la Rivière St-Jean, Côte Nord, au vicariat de S. Callixte de Somerset.

Le Rév. M. A. Pâquet, du vicariat du Cap S. Ignace à celui de S. Thomas.

Le Rév. M. D. Pampalon, au vicariat de S. Joseph de Lévis.

Le Rév. M. B. Dionne, du vicariat de Ste-Mario à celui de S. Sébastien d'Almor.

Le Révd M. Od. Marois, du vicariat de l'Ancienne Lorette à celui de S. Romuald.

Le Révd M. L. P. Deschênes, du vicariat de Beauport à celui de S. Roch des Aulnaies.

Le Révd M. A. Gouin, du vicariat de S. Paul de Montmagny à celui de Ste-Marie de Beauce.

Le Révd M. A. Rousseau, du vicariat de Ste-Croix à celui de Beauport.

Le Révd M. P. H. Labrecque, du vicariat de la Rivière-Quelle à celui de l'Ancienne Lorette.

Le Révd M. F. Boutin, du vicariat de S. Ambroise au vicariat de S. George de Beauce.

Le Révd M. A. Fortin, du Séminaire de Québec au vicariat de S. Ambroise.

Le Révd M. Jos.-A. Feultault, au vicariat de S. Michel.

Le Révd M. F. X. Laplante, au vicariat de S. Joseph de Lévis.

Le Révd M. J. T. Turcotte, au vicariat de Portneuf.

Le Révd M. A. Dionne, au vicariat du Cap S. Ignace.

Le Révd M. J. P. Ouellet, au vicariat de Ste-Hénédine.

Le Révd Chs. Gagné, au vicariat de Deschambault.

Le Révd M. L.-A. Lévêque, au vicariat de S. François de Beauce.

Le Révd M. Philogone Lemay, au vicariat de Lotbinière.

Le Révd M. E. Verret, au vicariat de Beauport.

AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Les Révérends MM. A. Genest, H. Lesard, P. S. O'Ryan, G. Brousseau et H. Bernier.

AU COLLÈGE DE STE-ANNE.

Les Révd MM. J. DeBlois et Joseph Richard.

AU COLLÈGE DE LÉVIS.

Le Révd M. Clément Leclerc.

AU SÉMINAIRE DE SHERRBROOKE.

Le Révd M. Théophile Trudel.

A LA PRÉFECTURE DU GOLFE S LAURENT.

Le Révd M. L. A. Langlois, vicaire à S. Calixte de Somerset, devient Vice-Préfot.

Le Révd M. A. Lafrance, vicaire à S. François de Beauce, devient Missionnaire à la Rivière S. Jean.

Le Révd M. J. F. Durochers, vicaire à S. Joseph de Lévis entre au noviciat de la Congrégation de S. Viateur, à Joliette.

Les RR. MM. J. Bourassa, curé de S. Bernard, G. Tremblay, curé de Beauport, et L. Sanfaçon curé de S. Philippe de Néri, se retirent du ministère par défaut de santé.

— L'œuvre de Propagation de la Foi compte actuellement 6,700 missionnaires répartis dans les contrées les plus sauvages. Ces ordres religieux se décomposent ainsi :

1,000 capucins dans l'Inde et les îles de l'Océan Indien.

2,500 franciscains, au Maroc, en Chine et en Amérique.

300 oblats à Jaffna, à Natal, à Ceylan.

700 prêtres des missions étrangères dans la Malaisie, la Corée, le Tonkin.

1,500 jésuites dans la Guyanne anglaise, en Arménie, à Madagascar.

200 lazaristes en Perse, en Abyssinie et au Kiang-Si.

500 dominicains aux Philippines, au Tonkin central, etc.

Ces soldats du Christ, que rien ne rebute, ni les fatigues, ni les privations de toutes sortes, ni le martyre, ont obtenu des résultats de conversions extraordinaires.

Les 700 missionnaires des missions étrangères ont converti, en 1883, 172 hérétiques et 18,290 païens. Ces mêmes religieux ont de plus baptisé 20,000 enfants de parents chrétiens et 289,000 enfants de parents païens.

Exposition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de Portneuf.—Nous avons lu avec intérêt de plaisir, dans le *Courrier du Canada*, le compte-rendu de la magnifique exposition de produits agricoles qui a eu lieu au Cap-Santé, il y a quelques jours. Nous nous réjouissons du succès toujours de plus en plus croissant que les cultivateurs obtiennent dans ce comté où la *Gazette des Campagnes* compte de nombreux lecteurs, puisque notre journal est reçu dans plus de quatre cents familles. Ce sont là nos véritables amis, ceux avec lesquels nous nous entretenons constamment depuis dix huit ans, de tout ce qui peut les faire entrer dans la voie du progrès agricole, qu'ils poursuivent avec tant de courage et de fermeté. Nous aurions voulu assister à ce beau concours agricole, mais les moyens nous manquent pour faire ces voyages agronomiques dont nous pourrions si avantageusement profiter. Nous nous contenterons de signaler le progrès agricole qui s'opère dans ce beau et grand comté, sans avoir pu l'apprécier personnellement. Ce qu'on dit le *Courrier du Canada* est certainement l'écho de lettres particulières que nous recevons de temps à autres des cultivateurs qui prennent une part active à la bonne direction de la Société d'agriculture du comté de Portneuf.

Le correspondant du *Courrier du Canada*, "Un ami des cultivateurs," termine son compte-rendu par ces paroles: "N'épargnons pas les moyens d'amélioration et d'encouragement; par là nous obtiendrons les résultats qu'on constate en d'autres pays bien "moins favorisés que nous sous plusieurs rapports."

Cet appel est vaillamment mis en pratique par les cultivateurs du comté de Portneuf, qui aiment à s'instruire des choses de leur art par la lecture des journaux d'agriculture.

Par la lecture de ces journaux, dont nous ne sommes qu'un bien humble instrument, nous vous avons appris que le capital sagement employé dans l'exploitation du sol n'est pas moins nécessaire à la réussite d'une entreprise agricole, qu'à celle de toute autre industrie; et que partout où il a été combiné avec l'intelligence de la culture, il en est résulté un accroissement de richesse. Vous avez compris que ce n'était point assez de creuser le sillon et d'y jeter la semence, mais qu'il fallait encore combiner la succession des récoltes, et rendre au sol les principes que la plante lui avait enlevés. L'usage de la mécanique pour vos différents travaux, ne vous est pas étranger, et leur intervention supprime tous ces travaux épuisants qui assimilaient l'homme à un bœuf de labour

le cultivateur n'est plus employé comme force, mais comme intelligence dirigeante : tous les progrès de la mécanique tendent à ce but. L'élevage du bétail reçoit votre plus grande attention.

De même que le flambeau de la science éclaire nos industriels, dans la création des chemins de fer, des télégraphes, dans la fabrication des produits manufacturés, de même aussi sa vive lumière pénètre les secrets de la nature, et guide le cultivateur dans ses labeurs. Ce n'est plus seulement aux sueurs du cultivateur que nous devons demander notre pain, c'est aussi à son intelligence. C'est en avançant dans les nouveaux sentiers ouverts par ceux qui consacrent leur temps à l'étude de la science agricole, que le cultivateur trouvera la satisfaction de ses intérêts moraux et matériels. C'est bien ce qui se pratique dans le comté de Portneuf où la société d'agriculture est en honneur, où il y a des cercles agricoles dans presque toutes les paroisses, et où les journaux d'agriculture sont reçus dans toutes les familles.

Voici la liste des prix offerts et les noms des heureux concurrents à l'exposition de la société d'agriculture du comté de Portneuf :

Etalons de 3 ans et plus.—1er prix, Gérémia McCarthy, St-Basile ; 2e, Philibert Mercure, Cap-Santé ; 3e, Pierre Doré, Cap-Santé.

Etalons de 2 ans.—1er prix, T. Gariépy, Deschambault ; 2e, Isaïe Frenette, St-Casimir ; 3e, Narcisse Touzin, St-Alban.

Etalons de 1 an.—1er prix, Zénophile Brunet, St-Augustin ; 2e, Oliva Benoit, Deschambault ; 3e, Liboire Piché, Cap-Santé.

Juments poulinières.—1er prix, Pierre Fiset, St-Augustin ; 2e, Olivier Perron, Deschambault ; 3e, Joseph Robitaille, Pointe-aux-Trembles ; 4e, Onésime Doré, St-Augustin ; 5e, Célestin Auger, Portneuf ; 6e, Napoléon Richard, Portneuf.

Pouliches, 3 ans.—1er prix, Alfred Couture, St-Augustin ; 2e, Joseph Jobin, St-Augustin ; 3e, Hercule Gagnon, St-Basile ; 4e, E. Zéar Marcotte, Portneuf.

Pouliches, 2 ans.—1er prix, François Couture, St-Augustin ; 2e, Jean Demers, Portneuf ; 3e, Rémi Gauvin, Pointe-aux-Trembles ; 4e, Désiré Auger, Pointe-aux-Trembles.

Pouliches, 1 an.—1er prix, Onésime Doré, St-Augustin ; 2e, François Morissette, Cap-Santé ; 3e, Henri Marcotte, Cap-Santé ; 4e, T. R. Marcotte, Cap-Santé.

Taureaux, 3 ans.—1er prix, Isaïe Frenette, Cap-Santé ; 2e, François Couture, St-Augustin ; 3e, Jean Chevalier, Cap-Santé ; 4e, Daniel McCloud, Portneuf.

Taureaux, 2 ans.—1er prix, Noé Montambault, Deschambault ; 2e, Carl Sewell, Deschambault ; 3e, Ephrem Piché, Portneuf ; 4e, Samuel Delisle, Cap-Santé.

Taureaux, 1 an.—1er prix, Samuel Paquin, Deschambault ; 2e, François Couture, St-Augustin ; 3e, Carl Sewell, Deschambault ; 4e, E. X. Marcotte, Cap-Santé.

Taures, 2 ans.—1er prix, Alfred Angers, Pointe-aux-Trembles ; 2e, François Couture, St-Augustin ; 3e, Liboire Piché, Cap-Santé ; 4e, Carl Sewell, Deschambault.

Taures, 1 an.—1er prix, Daniel McLeod, Portneuf ; 2e, A. Nelson, Cap-Santé ; 3e, Carl Sewell, Deschambault ; 4e, Victor Thibaudeau, Portneuf.

Veaux de l'année.—1er prix, Samuel Paquin, Deschambault ; 2e, Phydime Hardy, Pointe-aux-Trembles ; 3e, Grégoire Richard, Cap-Santé ; 4e, Zénophile Brunet, St-Augustin.

Béliers, 1 an.—1er prix, Samuel Paquin, Deschambault ; 2e, Alfred Godin, Cap-Santé ; 3e, Franco Couture, St-Augustin.

Agneaux de l'année.—1er prix, Alfred Couture, St-Augustin ; 2e, Samuel Delisle, Cap-Santé ; 3e, Isidore Côté, St-Augustin.

Brebis d'un an et plus.—1er prix, Carl Sewell, Deschambault ; 2e, Alfred Couture, St-Augustin ; 3e, Liboire Piché, Cap-Santé.

Agnelles de l'année.—1er prix, Liboire Piché, Cap-Santé ; 2e, Alfred Godin, Cap-Santé ; 3e, François Morissette, Cap-Santé.

Verrats de l'année.—1er prix, France Denis, Cap-Santé ; 2e, Arsène Savard, Cap-Santé ; 3e, Alfred Godin, Cap-Santé ; 4e, Isidore Valin, St-Augustin.

Truies, 1 an.—1er prix, Alphonse Piché, Cap-Santé ; 2e, Célestin Gingras, Pointe-aux-Trembles ; 3e, Louis Vézina, Cap-Santé ; 4e, France Denis, Cap-Santé.

Etoffe croisée.—1er prix, O. D. Perron, Deschambault ; 2e, François Gingras, Pointe-aux-Trembles ; 3e, Joseph Matte, Pointe-aux-Trembles ; 4e, Alfred Couture, St-Augustin.

Imitation de drap.—1er prix, Edouard Mayrand, Deschambault ; 2e, Daniel Papillon, St-Basile ; 3e, Samuel Paquin, Deschambault ; 4e, Ferdinand Côté, St-Augustin.

Flanelle.—1er prix, Samuel Paquin, Deschambault ; 2e, Joseph Morissette, Cap-Santé ; 3e, Jean Galarneau, Deschambault ; 4e, Jean Chevalier, Cap-Santé.

Châles de laine.—1er prix, Alfred Germain, Cap-Santé ; 2e, France Denis, Cap-Santé ; 3e, Dumas F. Paquin, Deschambault ; 4e, Daniel Papillon, St-Basile.

Couverture de laine.—1er prix, Alex. Doré, Pointe-aux-Trembles ; 2e, Diédonné Drolet, St-Augustin ; 3e, Mme George Allsopp, Cap-Santé ; 4e, Joseph Auger, Pointe-aux-Trembles.

Couvre-pieds.—1er prix, John West, Deschambault ; 2e, Samuel Delisle, Cap-Santé ; 3e, François Goulet, St-Augustin ; 4e, Dumas F. Paquin, Deschambault.

Etoffe à robe.—1er prix, Jean Chevalier, Cap-Santé ; 3. Alfred Couture, St-Augustin.

Tricots.—1er prix, Olivier Piché, Cap-Santé ; 2. Daniel Papillon, St-Basile ; 3. John West, Deschambault.

Châles en tricot.—1er prix, Noé Montambault, Deschambault ; 2e, Olivier Piché, Cap-Santé ; 3e, Alfred Godin, Cap-Santé.

Toiles.—1er prix, Diédonné Drolet, St-Augustin ; 2e, Jean Galarneau, Deschambault ; 3e, François Morissette, Cap-Santé ; 4e, Jean Chevalier, Cap-Santé.

Tapis catalogues.—1er prix, Samuel Paquin, Deschambault ; 2e, Tresslé Gariépy, Deschambault ; 3e, Révd M. Soulard, Ecu-reuil.

Tapis de plancher en laine.—1er prix, François Morissette, Cap-Santé ; 2e, Mme Rinfret, Cap-Santé ; Mme Zotique Paquin, Deschambault.

CAUSERIE AGRICOLE

PROPORTIONS, APLOMBS, ALLURES ET ROBES DU CHEVAL.

(Suite.)

On ne serait pas assuré de choisir un bon cheval si on se contentait de tenir compte de sa belle conformation, car il peut se faire que ses formes gracieuses ne coïncident pas avec des allures appropriées aux services qu'il doit rendre : de là la nécessité de soumettre le cheval que l'on veut acheter aux épreuves du pas, du trot, du galop, afin qu'on puisse voir de quelle manière il exécute ces divers déplacements.

De toutes les allures, le pas est la plus ordinaire, la plus lente, celle qui fatigue le moins le cheval et lui permet de déployer le maximum de force ; c'est aussi la plus convenable et souvent la seule possible aux animaux qui traînent de lourds fardeaux.

Le trot est une allure que le cheval prend toutes les fois qu'on l'oblige à aller vite ou qu'on lui force le pas ; on l'appelle *petit* ou *grand trot*, suivant qu'il est plus ou moins rapide, et *décousu* lorsque les battues ne sont pas régulières, et que dans chaque foulée on entend distinctement le bruit de chacun des deux membres qui devraient frapper le sol au même instant. C'est au trot qu'on soumet les animaux dans le but d'apprécier leur énergie, de voir si leurs mouvements sont défectueux et de reconnaître les boiteries.

La plus rapide des allures du cheval, et on même temps la plus fatigante, est celle du galop, qu'on estime tant chez les sujets réservés à la selle et à la course. Elle exige, pour être facile à exécuter, des

formes si légères, si élancées, que la plupart des chevaux ordinaires sont incapables de la soutenir.

Quant aux autres allures, nous n'en dirons rien ; seulement, nous citerons l'amble, si recherché des personnes habituellement à cheval, et dans laquelle les deux membres du même côté se meuvent simultanément, comme dans la girafe; l'aubin, que l'on remarque ordinairement sur de malheureux chevaux usés, dont le train antérieur cherche à galoper, alors que le train de derrière manque de force et ne peut exécuter que le mouvement du trot.

Les différentes allures qui précèdent peuvent être plus ou moins relevées ou brillantes, suivant l'énergie du cheval et les variétés de sa conformation ; elles sont toujours belles quand le cheval relève bien les membres, mais moins brillantes et plus rapides si les pieds sont peu relevés, si, en un mot, le cheval rase le tapis. Elles décèlent, dans leur exécution, beaucoup de vices, dont voici l'indication : 1o. Il est des chevaux (tous ceux à poitrail large et à croupe volumineuse) qui éprouvent, principalement au trot, un balancement qu'on exprime avec exactitude en disant qu'ils se *bercent* ; 2o. il en est qui, dans leurs allures, portent le pied en dehors, ou *billardent* : ce sont principalement les chevaux panards ; 3o. il en est d'autres qui se *coupent* ou s'*attrapent* avec le fer ou le sabot, notamment les chevaux faibles, à pieds larges, et les chevaux cagnoux ; 4o. il en existe qui *forcent*, ou viennent avec le fer du pied de derrière frapper celui du pied de devant ; 5o. qui ont les épaules *chevillées*, les épaules *froides*, soit par un vice de conformation, soit par suite d'un engourdissement passager, soit encore par un résultat de l'usure ; 6o. qui ont dans le jeu du jarret un mouvement saccadé appelé *éparvin sec* ; 7o. enfin, qui sont atteints de diverses boiteries, dont nous parlerons plus tard.

La robe, ou la couleur du pelage, arrête ordinairement peu l'attention dans le choix du cheval, à moins qu'on ne cherche à apparier deux sujets pour un attelage de luxe ; à part cette circonstance, le caprice et la mode sont les seuls guides à consulter. Quoiqu'on ne doive pas attacher à la couleur du pelage une grande importance, car on sait depuis longtemps qu'il y a de bons chevaux de tous les poils, il faut en général préférer ceux de robes foncées à reflets vifs et brillants ; ceux à poils clairs, ternes, pâles, ayant souvent moins de vivacité et d'énergie que les autres ; il faut en excepter, cependant, les chevaux gris plus ou moins clair ou foncé, appartenant à toutes les races, et notamment aux races orientales et autres qui se rapprochent un peu de l'état sauvage.

Relativement au poil, on doit tenir compte des diverses circonstances qui en font changer l'aspect, la nuance et le brillant : ainsi, dans le jeune âge, comme personne ne l'ignore, la couleur est plus pâle, plus terne que par la suite, et change souvent de nuance à chaque mue, de telle sorte que, par exemple, de grise qu'elle était dans le principe, elle finit, à un âge plus avancé, par devenir blanche. Personne n'ignore également qu'en hiver le poil est long et terne, tandis qu'en été il est court et brillant ; que chez les mâles il est plus lisse que chez les femelles ; que chez les animaux gras, bien pansés, il est luisant, tandis qu'il est long, terno, piqué, chez les animaux

maigres, souffrants, malades ; enfin, on sait que, suivant que l'animal est vu au soleil ou à l'ombre, et envisagé dans certaines directions, sa robe paraît avoir des nuances et des reflets variables.

Quant aux marques particulières, aux pelottes, aux balzanes, aux taches plus ou moins grandes disséminées à la surface du corps, elles n'indiquent rien sur les qualités de l'animal, et, par conséquent ne doivent pas en diminuer la valeur, à moins qu'elles ne soient désagréables à la vue et qu'il ne s'agisse d'un cheval de luxe, dont la beauté est une des qualités les plus essentielles.

GUIDE DE L'ACHETEUR DU CHEVAL.

Ce que nous avons dit précédemment du cheval, devant servir de guide dans l'appréciation et les aptitudes du cheval, il nous reste à dire de quelle manière on doit procéder à son examen, quelles sont les procédés à prendre pour déjouer les ruses des maquignons, qui ont soin de présenter les animaux en vente sous l'aspect le plus favorable, et qui ne négligent rien pour en exagérer les qualités et en dissimuler les défauts.

Disons d'abord que l'acheteur d'un cheval doit se garder d'avoir la moindre confiance en tout ce que peuvent dire les maquignons, et se méfier de leurs manœuvres adroites lorsqu'ils cherchent à appeler son attention sur certaines régions bien conformées pour la détourner de certaines autres parties défectueuses, lorsque surtout, pour se donner un air de franchise et de probité, ils font connaître de minces défauts, dans l'intention d'en cacher de plus grands. Si avec eux l'acheteur était confiant et sans précaution, il ne tarderait pas à devenir victime de sa crédulité.

Lorsqu'on veut acheter un cheval, il faut d'abord le voir à l'écurie, pour prendre idée de sa taille, de ses formes, de son énergie, de la manière dont il se tient couché ou debout, etc. Mais là on peut facilement se faire illusion sur sa taille, les écuries ayant ordinairement le plafond bas et le sol exhaussé vers les râteliers pour faire paraître l'animal plus haut qu'il n'est réellement ; là aussi, il n'est pas facile de bien juger de sa vivacité, car dès qu'on entre dans l'écurie, le cheval se rappelle les coups de fouets qu'il reçoit habituellement quand son maître, ou celui qui en a le soin, vient à s'approcher ; le cheval, alors, s'agite, trépigne, dresse les oreilles, et montre en un mot tous les signes de la plus grande vivacité, si surtout on n'a pas oublié de lui introduire dans l'anus une pincée de poivre ou un morceau de gingembre, comme cela se pratique quelquefois.

Le cheval étant debout, on voit si son port exprime l'énergie et la mollesse, si un pied trop soulevé, si un membre antérieur porté en avant et à peine appuyé sur le sol, ne serait pas l'indice de la souffrance d'une extrémité, souffrance qui, du reste, se traduirait dans l'exercice par une claudication plus ou moins forte.

Si le cheval est couché, on verra également si sa position n'indique pas la mollesse ou la prostration, si ses membres antérieurs ne sont pas repliés de manière que l'éponge du fer vienne blesser le coude et y occasionner cette tumeur que nous avons déjà signalée.

Si l'animal mange, on jugera de son ardeur à tirer le foin du râtelier, de la liberté des mouvements de la tête, de la facilité de la mastication, choses qu'on ne remarquerait pas dans le cas où il serait affecté de la maladie redhibitoire connue sous le nom d'*immobilité*.

Aussitôt qu'on a pris une idée de l'ensemble du cheval, on le fait sortir, en ayant soin de l'arrêter un peu avant qu'il franchisse le seuil de la porte pour examiner l'œil, dont la vitre est transparente, les humeurs limpides, la pupille dilatée, si l'organe est sain; ensuite on le fait avancer hors de l'écurie pour s'assurer que la pupille se resserre sous l'influence de la lumière, car lorsqu'elle ne se contracte pas en passant d'un lieu sombre dans un endroit éclairé, il y a une altération grave de la vue ou cécité complète. Là, il faut éviter que l'animal se trouve soit au voisinage d'un mur blanchi, qui, par ses reflets, empêcherait de juger nettement de la vue, soit au soleil, dont la lumière vive ferait ressermer la pupille, et ainsi ne permettrait pas à l'acheteur de bien apercevoir le fond de l'œil.

Si en été, sur un marché, ou dans un endroit quelconque où l'on ne peut examiner les yeux du cheval sous une porte ou dans un endroit sombre, il faudrait, avec la main, lui fermer un œil pendant quelques instants, et s'assurer, en le laissant s'ouvrir, que la pupille s'est très dilatée, et qu'elle se resserre aussitôt qu'elle reçoit l'impression de la lumière.

Il est bon de noter ici que les jeunes chevaux ont les yeux moins clairs que les sujets adultes, et de se rappeler que quelquefois les maquignons, pour dissimuler la nature d'une ophtalmie, d'un accès de fluxion périodique, donnent des coups sur les paupières ou disent que leurs chevaux en ont reçus, afin que l'acheteur, trompé par cette ruse, n'attache qu'une très faible importance aux symptômes d'une grave maladie.

Une fois que le cheval est hors de l'écurie, on juge beaucoup mieux de sa taille, de ses proportions, si encore le marchand n'a pas eu le soin de le placer sur un terrain élevé ou auprès d'un mur, pour en exagérer les dimensions et lui donner une apparence plus avantageuse. Puis on examine successivement, n'importe dans quel ordre, les différentes parties du corps, on commençant, par exemple, à la tête, pour voir si les oreilles sont belles et bien portées, si le front ne porte aucune trace de trépanation, s'il n'y a pas au chanfrein les boursoufflures de la morve, si aux narines n'existe pas le jetage, et à la pituitaire les ulcérations qui caractérisent cette maladie; si les joues ne portent point les traces des sétons qu'on y applique dans les maladies de l'œil, si l'auge est bien nette et ne présente pas des glandes ou des cicatrices indiquant qu'on les a extirpées. Ensuite on ouvre la bouche du cheval pour examiner la langue, les barres, reconnaître l'âge, voir si les lèvres ne sont pas blessées en dedans, comme cela arrive quand le cheval s'abat.—(A suivre.)

Le progrès agricole.

L'agriculture a fait beaucoup de progrès au Canada depuis quelques années. La routine a malheureusement exercé son empire trop longtemps; elle a pa-

ralysé pendant des années le mouvement de progrès que nous constatons maintenant.

Mais son temps est fini. Il y a bien encore certains cultivateurs apathiques qui s'obstinent à suivre l'ancien système qui est l'ennemi de la réforme et de toute amélioration dans la manière de cultiver.

En général, le cultivateur a renoncé à l'ancienne routine et cherche à s'instruire de tout ce qui concerne son état. Il comprend qu'il n'est pas plus exempt d'étude que les autres classes de la société dont le succès dépend des connaissances spéciales qu'elles doivent acquérir.

Ainsi on constate un progrès sensible dans l'amélioration des races d'animaux, le perfectionnement des instruments aratoires et le développement de l'industrie agricole. Cela est dû aux connaissances que les cultivateurs acquièrent, aux traités d'agriculture publiés par des hommes compétents, et à la lecture des journaux qui s'occupent d'agriculture et qui se donnent la peine de renseigner le public sur tout ce qui concerne la culture de la terre, le commerce et l'industrie.

Nos écoles d'agriculture ont largement contribué à l'avancement du progrès agricole. Elles ont répandu dans le public l'idée d'une culture perfectionnée beaucoup plus avantageuse et plus productive.

Les cercles agricoles qui se forment dans différentes paroisses démontrent tout l'intérêt que le cultivateur prend à l'agriculture et l'importance qu'il attache à s'instruire des devoirs de son état. Il n'était pas rare de trouver des cultivateurs qui pensaient qu'il était tout aussi bien de ne pas savoir lire ni écrire pour tenir les manches de la charrue. Pour les tenir machinalement, il n'est pas nécessaire d'être instruit. Mais le labour ne constitue pas tout le savoir agricole. Il y a une foule de choses que le cultivateur doit apprendre par l'étude, s'il veut toutefois retirer de sa terre tout ce qu'elle peut produire.

On a cherché à améliorer les races d'animaux parce que c'était l'avantage du cultivateur. On a introduit des instruments perfectionnés dans le mode de culture pour le plus grand bénéfice du propriétaire du champ. On est arrivé à la conclusion qu'il faut semer telle sorte de grain de préférence à une autre dans une terre de telle qualité, parce qu'on en retirerait plus de profits.

Enfin on a fait une foule de changements et d'amélioration dont le cultivateur bénéficie; à qui les devons-nous? A la science agricole. Nous devons ce progrès aux études que font ceux qui ont compris avant les autres que le cultivateur ne pouvait pas se passer de connaissances ni se dispenser de s'instruire.

L'introduction dans le pays, des fromageries et des bouteries, est due à l'initiative d'hommes dévoués qui ont étudié les moyens de faire progresser l'agriculture en développant l'industrie agricole. Aujourd'hui la question de l'industrie laitière est devenue très importante pour le cultivateur et tout à fait avantageuse pour le pays.—*Le Monde*, publié à Montréal.

La formation d'un verger.

La formation d'un verger étant ordinairement faite dans un but de spéculation, il est de l'intérêt du plan-

tour de n'épargner ni soin ni dépense pour faire produire à ses arbres le plus de fruits possible, dans un laps de temps très court. De même que toute culture en général, celle-ci ne devient réellement productive qu'autant qu'au moment de la plantation on s'attache à remplir les conditions suivantes :

- 1o. Bien préparer le terrain ;
- 2o. Planter chaque essence et chaque espèce à la place qui lui convient le mieux ;
- 3o. Faire un choix intelligent des sujets et des variétés ;
- 4o. Enfin donner, après la plantation, tous les soins d'entretien que les arbres réclament.

Tout terrain est susceptible de produire de beaux arbres fruitiers, pourvu qu'il soit défoncé, amendé, et, dans certains cas, assaini.

Le cultivateur soucieux de ses intérêts ne devra donc jamais négliger ces travaux préparatoires, quelque coûteux qu'ils paraissent, car, outre qu'il aura l'agrément de voir prospérer ses plantations, le gazon lui donnera en fourrages des produits capables de l'indemniser en peu d'années.

Les vergers sont, en général, plantés d'essences fruitières diverses, telles que : pommiers, pruniers, cerisiers, on y cultive même dans certaines localités le poirier. Ces essences, quoique indigènes pour la plupart, ne réclament pas toutes la même exposition ; les unes se contentent d'une situation plus ou moins froide, tandis que les autres réclament de la chaleur et un abri quelconque.

La configuration du terrain doit donc être prise en considération. En effet, s'il importe que les racines de l'arbre se trouvent dans un milieu où elles puissent se développer et se multiplier librement, il importe aussi que les parties aériennes (branches, feuilles, fleurs, fruits) reçoivent beaucoup d'air et de lumière. En outre, les arbres doivent s'abriter mutuellement contre les vents du nord, les gelées tardives du printemps, qui causent tant de ravages au moment de la floraison. A cette fin, on a soin de diriger les lignes d'arbres du nord au sud, ou nord-ouest au sud-est, et de laisser un écartement d'au moins trente cinq pieds.

Lorsque le vergor est peu ou point abrité vers le nord, il est utile de garantir cette exposition au moyen d'arbres pouvant servir d'abri à ceux d'essence fruitière. La distribution intérieure sera faite de la manière suivante : au nord, les arbres servant d'abri, distancés dans la ligne d'à peu près trente-cinq pieds. Ensuite les pommiers et les poiriers, de trente à trente-cinq pieds ; les cerisiers et les pruniers, de vingt à vingt quatre pieds. Le maximum de ces distances peut être calculé pour un terrain de bonne qualité ; il va de soi que moins le terrain est bon, plus il faudra restreindre la distance.

On remarque aussi que les arbres sont d'autant plus rapprochés, qu'ils prennent moins de développement, afin de s'offrir un abri mutuel. Les variétés les plus délicates doivent être placées au milieu des lignes de chaque essence, afin qu'elles soient quelque peu abritées par celles des côtés.

Le choix des sujets exige certaines connaissances pratiques. Il est des personnes pour qui l'achat de quelques arbres est un véritable sacrifice, et qui préfèrent planter des sauvageons. C'est là un faux calcul qui aboutit toujours à des mécomptes. Ces sauvageons

pourvus de mauvaises racines, souvent mutilées par un arrachage inintelligent, passent pour la plupart de la vie à trépas, et, si quelques-uns en reviennent, ils restent pendant un grand nombre d'années chétifs, languissants et sans avenir, et à la fin coûtent plus cher que les plantes des pépinières.

Nous avons dans notre Province de Québec quelques pépiniéristes dont la bonne réputation est bien établie, il faut s'adresser à eux de préférence pour l'achat d'arbres fruitiers. On doit surtout se méfier de ces colporteurs ou revendeurs d'arbres, dont le beau langage et les catalogues brillamment illustrés trompent notre bonne foi. Leur marchandise n'est que rebut de pépinière ; ils achètent ces arbres à vil prix, leur endossent une étiquette trompeuse, et en route pour le pays des dupes. Ces véritables brocanteurs ne sèment ni ne greffent rien ils se contentent d'acheter des sujets, d'en former un entrepôt et de vendre très cher ce qu'ils ont obtenu à très bas prix. Adressons-nous donc à des pépiniéristes qui nous font visiter les arbres à la place même ou ceux-ci ont été élevés ou greffés.

On donne la préférence aux plants d'une vigueur moyenne, greffés au pied, munis d'une tige bien droite, haute de six pieds environ, à écorce lisse, luisante, et ne portant ni chancre, ni plaies, qui contrarient la circulation de la sève. Les racines doivent être fortes, aussi longues et ramifiées que possible.

Il est difficile de fixer l'âge des arbres à planter en verger ; la qualité du sol des pépinières, son entretien influent sur le développement des jeunes sujets ; toutefois on peut choisir des pieds dont les branches sont âgées de deux à trois ans.

L'art de préparer les peaux de lapin pour fourrures.

Avant de parler de la préparation des peaux de lapin pour fourrures, nous croyons nécessaire de dire comment on doit procéder pour tuer un lapin, pour le dépouiller, afin que la peau soit plus belle et plus propre à en confectionner des fourrures. Nous dirons aussi un mot sur les procédés les plus propres à les conserver crues, en attendant qu'on puisse en réunir un certain nombre pour procéder d'une seule fois à leur arrangement pour fourrures.

Manière de tuer un lapin.—La manière de tuer un lapin contribue à la beauté de la viande, à sa conservation, ainsi qu'à celle de sa fourrure.

Le mode le plus généralement employé, et qui consiste à l'assommer en le frappant d'un coup violent sur la nuque, est le plus mauvais, parce qu'on donne lieu à une hémorragie interne et à la formation d'un caillot sanguin qui tache la peau et la viande. Celle-ci se conserve moins bien, et le caillot qui se fixe à la peau lui donne une teinte rougeâtre assez difficile à faire disparaître. En été, la putréfaction s'en empare, le poil tombe, et la valeur de la fourrure est dépréciée ou nulle.

Le mode le plus convenable pour donner la mort à un lapin consiste à le prendre d'une main par les pieds de derrière, de l'autre par le cou, de l'appuyer sur le genou et de tirer fortement l'épine dorsale. Le lapin meurt très promptement sans hémorragie.

Manière de dépouiller un lapin.—La méthode vulgaire, qui consiste à dépouiller le lapin en fourreau, est très préjudiciable à la confection des fourrures. Pour obtenir de belles peaux carrées, il faut procéder d'une autre manière.

Voici en quoi consiste cette méthode :

Le lapin est étendu sur le dos, les quatre pattes éloignées du corps et étendues en double croix. Cette disposition est très importante pour obtenir des peaux carrées.

La première incision longitudinale commence à l'anus, et, traversant le milieu du ventre, va se terminer à la lèvre inférieure.

La deuxième incision prend derrière le jarret gauche, passe derrière la cuisse, va en ligne droite en passant sur l'anus, traverse le derrière de la cuisse droite et se termine au jarret droit.

La troisième incision prend derrière le genou gauche, passe derrière le coude, traverse en ligne droite sur la poitrine l'incision longitudinale, passe derrière le coude droit, le genou droit où elle se termine.

Les incisions doivent se faire en dessous de la peau, dans le but de ménager le poil, objet toujours important en fourrure.

La peau enlevée avec le moins de chair possible, il s'agit de la conserver dans des conditions favorables en attendant un assortiment complet.

Manière de conserver les peaux brutes.—La peau brute doit être étendue et clouée sur une planche, pour en opérer la dessiccation. Cette opération est très importante par les précautions qu'on est obligé de prendre pour conserver aux poils leur direction naturelle. Pliées pendant la dessiccation, il est très difficile de leur faire reprendre leur direction naturelle.

Pour éviter la putréfaction des chairs, il est toujours avantageux d'employer la dissolution suivante :

On fait chauffer une pinte d'eau, on y fait dissoudre une once d'alun et une demi once de sel de cuisine. Ces sels dissous et l'eau refroidie, on les conserve dans une bouteille pour l'usage.

Cette solution s'emploie au moyen d'un pinceau dont on lave la surface charnue, une seule fois en hiver et deux fois en été.

Quand les peaux sont ainsi desséchées, on les empile poil contre poil, en évitant soigneusement les plis.

Mégisserie des peaux.—Le mégissage des peaux de lapin, de chat, de chien, d'agneau, de mouton, est si facile, si simple et si peu dispendieux, qu'il peut être pratiqué par toutes les ménagères et à toutes les saisons de l'année.

Cependant personne n'ignore que les peaux d'hiver sont infiniment supérieures à celles d'été, parce que la nature, toujours sage, toujours prévoyante, fait naître un duvet fin et soyeux parmi les poils pour en constituer le manteau d'hiver et préserver du froid les animaux. La mue du printemps a un but opposé. Les peaux d'été sont bonnes, mais celles d'hiver sont supérieures.

Première préparation : *Dégorgeage.*—Aussitôt la peau enlevée, on la plonge dans sept ou huit pintes d'eau fraîche, et on l'y laisse vingt quatre heures.

Cette opération a pour but de faire dissoudre dans l'eau le sang et la lymphe. En terme de mégisserie, c'est faire dégorger la peau. Les peaux sèches doivent être douze heures de plus.

Deuxième préparation : *Dollage.*—Retirée de l'eau, on place la peau sur un bois rond, uni, de la grosseur d'un tuyau de poêle, et, au moyen d'un couteau à lame peu tranchante, on racle les chairs, la graisse, les fibres, et on en laisse le moins possible. Cette opération quoique simple, exige des soins pour éviter les déchirures.

Après ces deux préparations préliminaires vient le mégissage proprement dit, que l'on désigne sous le nom de *tannage*, quoique le tan ne soit pas employé. Nous en parlerons au prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*.

Choses et autres.

—L'habitude de faire passer les moutons et les porcs dans les vergers est excellente. Ces animaux débarrassent le terrain d'une foule d'insectes nuisibles. Pour cela, il faut leur donner une bonne pâture ordinaire chaque jour, mais pas tard le soir, ni de bonne heure le matin, afin de les laisser en appétit dans le verger où ils font disparaître vers et fruits véreux.

—Le fumier est à la fois un producteur, un manufacturier et un marchand. Pour produire avec science, pour manufacturer avec économie et pour vendre avec profit il doit se tenir au courant des progrès réalisés par la science et l'industrie et étudier avec soins les fluctuations des marchés. Dans ce but il doit lire avec attention les journaux spéciaux qui s'occupent de ces questions.—*La presse de Farnham.*

RÉCETTES

Propriétés médicales de " l'angélique. "

L'angélique doit son nom à l'odeur balsamique de ses feuilles, à ses propriétés merveilleuses. Vous pouvez vous assurer de sa saveur aromatique, un peu âcre et amère. La racine, qui est la partie la plus employée en médecine, est d'abord douceâtre, puis chaude, aromatique, amère et provoque la salivation. A ces caractères, vous reconnaîtrez qu'elle doit avoir des propriétés stimulantes énergiques.

Les feuilles d'angélique perdent leurs vertus par la dessiccation, aussi n'emploie-t-on pas en médecine que les graines et la racine. Cette partie est la plus importante. On la récolte en automne. Après l'avoir nettoyée, on la fende en morceaux, on la sèche et on la renferme dans des boîtes.

L'infusion se prépare avec une once de racine dans une pinte d'eau. C'est un des stimulants les plus utiles, principalement pendant la convalescence longue et difficile des maladies graves. Elle excite doucement le système nerveux et combat la torpeur de l'appareil digestif.

Les jeunes tiges fraîches peuvent s'employer à la place de la racine.

Les pétioles confits au sucre et la liqueur produite par la macération des tiges dans de l'eau-de-vie, possède, sous une forme très agréable, toutes les qualités médicales de la plante.

Propriétés médicales de la " grande consoude. "

Nous avons déjà parlé de cette plante dans la *Gazette des Campagnes*. Plusieurs cultivateurs en ont fait l'essai en la cultivant sur une petite échelle, afin de l'utiliser comme plante fourragère. Le nom de consoude, lui vient d'une erreur populaire répandue par les médecins, il y a quelques siècles, qui attribuaient à cette plante la vertu de consolider, de réunir les organes, de guérir les fractures et d'arrêter les hémorrhagies en cicatrisant les vaisseaux ouverts des plaies.

La tisane de consoude se prépare en faisant bouillir dans une pinte d'eau une once de racine dont on a eu soin d'enlever

l'écorce, et pour cela on ne doit employer que des vases de terre. Cette tisane est propre pour les fluxions de poitrine, pour le crachement de sang, pour la dysenterie.

La racine fraîche écrasée et appliquée sur les tumeurs enflammées, calme la douleur. Un cataplasme bien chaud fait avec cette racine bouillie procure un soulagement notable dans les accès de goutte, non point par une vertu spécifique contre cette maladie, mais seulement, par la propriété adoucissante, analogue à celle de la guimauve et de la graine de lin.

Les racines sont épaisses, à peine rameuses, brunes à l'extérieur, blanches en dedans, succulentes, douces au goût, inodores, pleines d'un mucilage visqueux auquel elles doivent leur propriété adoucissante. Il est bon de la récolter au mois d'octobre. Après les avoir bien nettoyées, on les coupe par tranches sur la longueur et on les sèche. Les surfaces mises à nu deviennent jaunes, puis brunes.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884--Arrangement pour la saison d'été--1884

Le et après lundi, 2 juin, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.24 A. M.
Pour Lévis.....	10.50 A. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.50 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	4.31 P. M.
Pour Lévis.....	4.57 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	11.13 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 9 septembre 1884.

GRAINES DE NÉGONDO (Erable à Gigudres) à 10 cts le 100 ou 25 cts l'once. Une once contient près de 500 graines. Déduction libérale à la livre. Magnifiques plants de deux à trois ans pour 15 cts pièce. Expédié franco. S'adresser à

M. C. SYLVESTRE, Maître de poste,
St-Barthélemy (Comté de Bertier, P. Q.)

Fermier demandé

On demande immédiatement un bon fermier. Bon prix et salaire fixe. Pour informations, s'adresser à J. O. TOUSIGNANT, avocat, au No. 26, rue Ste Anne, Haute-ville, Québec ou à Ste Sophie de Lévrard, comté de Nicolet.

A VENDRE

à LA

FERME MODELE DU COLLEGE DE STE ANNE : INSTRUMENTS AGRICOLES DE LA MANUFACTURE "BRANTFORD"

Cette célèbre manufacture a un dépôt d'instruments à la Ferme du Collège, faucheuses à un cheval et à deux chevaux, moissonneuses, à un très bas prix et aux meilleures conditions. Une faucheuse est en opération actuellement sur la Ferme et donne grande satisfaction.

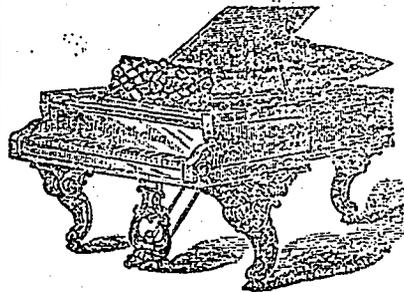
S'adresser au Directeur de la Ferme du Collège.
14 août 1884.

PIANOS HAZELTON

De New-York

Répondant aux goûts artistiques les plus recherchés.

*Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve
établie par un demi-siècle d'expérience.*



New-York 1853 :
PREMIER PRIX

New-Jersey 1860 :
PREMIER PRIX

Philadelphie 1876 :
Diplôme d'honneur
et
Médaille de Mérite

MONTRÉAL 1880 :
DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA
au-dessus de tous les compétiteurs, sans exception.

OFFICIEL

Exposition de la Paissance, Montréal 1880.

Premier Prix Extra.

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes.
HAZELTON FRÈRES, N.-Y.

1880

Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PAISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N.-Y., pour le meilleur piano carré à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication au-dessus de tous les compétiteurs.

L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLERE,
S. C. STEVENSON,

Sec. conjoints.

1880

Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PAISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N. Y., pour piano droit, pour richesse, pureté, qualité chantante, délicatesse et puissance de son, avec touche élastique et excel enco de construction.

L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLERE,
S. C. STEVENSON,

Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano Albert Weber, de New-York, était au nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section. Les pianos Hazelton n'étaient pas aux Expositions de Montréal de 1881 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales, à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de pianos et d'Orgues qu'il y ait en Canada.

L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE PIANOS,

No. 1676 rue NOTRE-DAME

(Près de l'église Notre-Dame,)

MONTRÉAL.